



Grandes cultures Avertissement N° 25 – 31 juillet 2015

Ver-gris occidental des haricots (VGOH)

- Description du réseau de captures de papillons.
- Les captures augmentent depuis le début de la saison, mais elles demeurent faibles.
- Doit-on craindre des pertes économiques causées par le VGOH en 2015?

VER-GRIS OCCIDENTAL DES HARICOTS

État de la situation

Des pièges à phéromone ont été installés durant la semaine du 22 juin en bordure de 48 champs répartis dans 11 régions du Québec. Parmi ces sites, on retrouve 7 champs de maïs fourrager, 2 champs de maïs sucré, 4 champs de haricots (secs ou de conserverie) et 35 champs de maïs-grain.

Le ver-gris occidental des haricots (VGOH) survit à l'hiver dans le nord-est des États-Unis et le sud de l'Ontario. Toutefois, il n'a pas encore été démontré que ce ravageur peut survivre à l'hiver au Québec. Il est probable que la majorité des papillons capturés par le RAP proviennent de l'Ontario et des États-Unis et arrivent par les vents. Dans le nord-est des États-Unis et le sud de l'Ontario, les captures de papillons effectuées jusqu'à maintenant en 2015 sont de faibles à modérées.

Au Québec cette année, les premières captures de papillons du VGOH ont été réalisées durant la semaine du 29 juin au 5 juillet. Les captures effectuées durant la semaine dernière (20 au 26 juillet) sont faibles (moyenne de 3,5 papillons par piège) dans toutes les régions. Lors des deux dernières années, le pic des captures a été observé durant la dernière semaine de juillet (2013) et la première semaine d'août (2014) (figure 1).

Dans la majorité des régions, le maïs est encore au stade de croissance le plus attrayant pour la ponte, soit la sortie de la panicule (croix). Après ce stade, les plants de maïs sont moins attrayants pour les papillons du VGOH. Les masses d'œufs sont généralement pondues à l'intérieur du cornet juste avant l'élongation de la tige. Ainsi, les œufs se retrouvent sur la surface supérieure des 3 feuilles près de la croix. Les captures de papillons qui seront effectuées au cours de cette semaine et de la semaine prochaine seront déterminantes pour mesurer le niveau de risque de dommages causés par le VGOH en 2015.

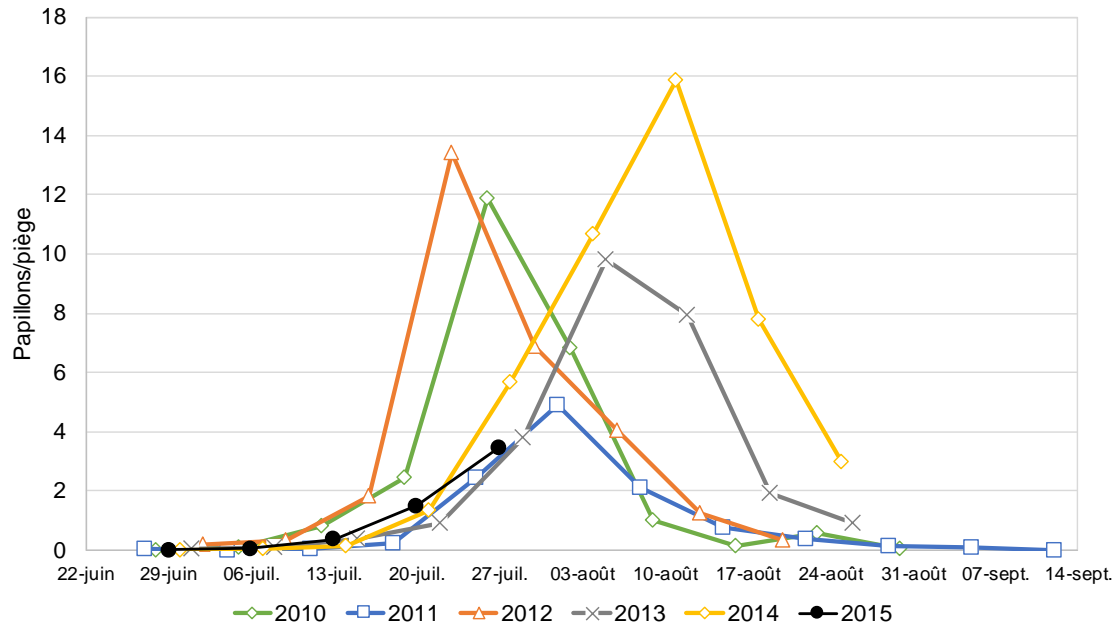
Puisque les captures de VGOH de la semaine dernière sont faibles, il n'y a aucune mesure à prendre dans l'immédiat. Des avertissements seront publiés au besoin au cours des prochaines semaines pour vous informer des captures de papillons et du moment propice pour procéder au dépistage de vos champs.

Pour obtenir de l'information sur la biologie, le dépistage et les méthodes de lutte contre ce ravageur dans la culture du maïs et du haricot, consulter les bulletins d'information intitulés « [Ver-gris occidental des haricots dans le maïs : dépistage au champ et seuil économique d'intervention](#) » et « [Ver-gris occidental des haricots dans le haricot : dépistage au champ et seuil économique d'intervention](#) ».

Vous pouvez consulter les [cartes](#) des captures hebdomadaires et cumulatives effectuées au Québec.

Vous pouvez aussi consulter les cartes des captures effectuées au Québec et en Ontario sur le site de la [Coalition canadienne contre les ravageurs du maïs](#).

Figure 1. Évolution des captures du VGOH en 2015 en comparaison avec les années 2010 à 2014



Doit-on craindre des pertes économiques causées par le VGOH en 2015?

Jusqu'à maintenant au Québec, le VGOH n'a pas causé de dommages importants. Avec son réseau de piégeage, le RAP suit de près la situation qui peut évoluer dans un sens comme dans l'autre. La meilleure approche est la vigilance puisque les dommages causés par cet insecte en Ontario et aux États-Unis sont parfois importants, particulièrement dans les secteurs de sols sableux, et favorisent la colonisation des grains par les champignons pathogènes comme *Fusarium* et *Giberella*.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon, Brigitte Duval et Claude Parent

[Groupe de travail sur les papillons](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 25 – Grandes cultures – 31 juillet 2015